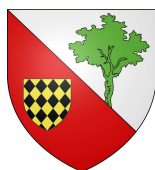


COMMUNE DE CHARMES LA COTE



PROJET DE REQUALIFICATION DE LA RUE DU PROGRES, DE LA RUE DU HAN ET DE LA RUE DES MULSONS

TRANCHE 1 - ENTREE VILLAGE - RUE DU PROGRES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19/08/20

NOM DU REDACTEUR : PASCAL MEUNIER

DATE DE DIFFUSION : 20/08/20

Réf doc : N° 1700796 - CR- N°06

NB : L'absence d'observations sur le contenu du présent compte rendu avant un délai de 8 jours calendaires constitue une acceptation de celui-ci.

Documents annexés : Sans objet

ENTITES et ADRESSES	NOMS	Tél.	E-Mail	PRESENTS	EXCUSES	CONVOQUES	DIFFUSION
MAITRE DE L'OUVRAGE COMMUNE DE CHARMES LA COTE 14 rue de Bellevue 54113 CHARMES-LA-COTE	M. STAROSSE M. CHATILLON	03.83.62.58.15	mairie.charmes-la-cote@wanadoo.fr	X			E
MAITRE DE L'OUVRAGE ENEDIS 2 Boulevard Dr Cattenoz, 54600 VILLERS LES NANCY	M. VANTILLARD	03.83.67.85.63 06.68.92.89.98	fabien.vantillard@enedis.fr				E
COORDONNATEUR SPS DEKRA Parc de l'Observatoire 10 rue de Saulnois 54520 LAXOU	M. GOLFOUSE	06.15.63.21.80	Didier.golfouse@dekra.com				E
MAITRISE D'ŒUVRE SEBA Aménagement & Infrastructures 110 rue des quatre éléments 54340 POMPEY	M. MEUNIER	03.87.30.37.85 06.03.03.59.23	pmeunier@seba-ai.fr	X			E
TWP 1 rue Anatole France 54510 TOMBLAINE	MME HEGO	03.83.49.98.61 06.80.85.20.01	mho@twpaysage.com	X			E
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES TOULOISES Rue du Mémorial du Génie CS 40325 ECROUVES 54201 TOUL CEDEX	M. CRUNCHANT	03.83.65.90.59 06.82.07.72.93	a.crunchant@terrestouloises.com				E
ORANGE	M. BERRET	06.71.27.11.35	stephane.berret@orange.com				E
CIRCET Agence de Maizières les Metz	MME TISSOT	03.87.15.88.00 06.35.03.09.18	Laetitia.tissot@circet.fr				E
CONSEIL DEPARTEMENTAL 54 DITAM TERRES DE LORRAINE Esplanade du génie Rue du 15 ^{ème} génie 54200 ECROUVES	M. CHRISTOPHE M. WEBER	06.23.29.58.20 06.27.51.72.62	pchristophe@departement54.fr				E
SMETS 31 Rue Leopold Cabret 54113 Mont-Le-Vignoble	M. CALLAIS M. PIERETTI	06.80.57.26.28 06.73.91.11.24	Callaisjp2@orange.fr Hugues.pieretti@smets-eau.fr				

ENTREPRISES							
LOT N°1 : V.R.D./ESPACESVERTS/MOBILIER EUROVIA ZI de la Chenois 54150 BRIEY	M. NEYRET M. PETITJEAN M. CARUSO	06.18.11.12.03 06.11.86.45.41 06.12.29.12.57	fneyret@eurovia.com apetitjean@eurovia.com mcaruso@eurovia.com	X			E
				X		X	E
LOT N°2 : ELECTRICITE/TELECOMMUNICATION /ECLAIRAGE PUBLIC CITEOS (Mandataire) 21 rue Marcelle Brot BP 70334 54006 NANCY CEDEX EUROVIA (co-traitant) ZI de la Chenois 54150 BRIEY	M. FIACRE M. NICOLAS	03.83.43.02.94 06.13.50.27.48 06.09.55.73.99	emmanuel.fiacre@citeos.com gregoire.nicolas@citeos.com	X			E
					X		E

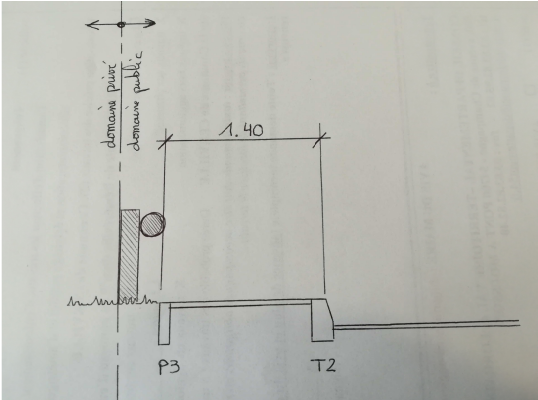
Diffusion C : Courrier ; F : Fax ; E : E-mail

Prochaine réunion :

JEUDI 27 AOUT 2020 A 16H00 SUR LE CHANTIER

	Action	Délai
<u>POINTS DIVERS ABORDES</u> <u>Planning (marché Commune et ENEDIS) :</u> <u>LOT 1 (VRD)</u> → OS n°1 – démarrage de la période de préparation : 29/06/20 (délai : 4 semaines) → OS n°2 – démarrage des travaux : 10/08/20 (délai : 8 semaines) → Fin du délai contractuel : 02/10/20 <u>LOT 2 (RESEAUX SECS)</u> → OS n°1 – démarrage de la période de préparation : 29/06/20 (délai : 4 semaines) → OS n°2 – démarrage des travaux : 27/07/20 (délai : 10 semaines) → Fin du délai contractuel : 02/10/20 - Les entreprises confirmeront leurs dates de fermetures pour les congés d'été. → EUROVIA : sans objet → CITEOS : semaines 32 et 33 M. STAROSSE demande de maintenir l'objectif fixé pour une fin de travaux pour fin septembre répondant à la demande du CD54 lui permettant la mise en œuvre des enrobés de voirie début octobre. <u>Information riverains :</u> - La commune informera les riverains des travaux à venir sur la partie publique et en partie privative. <u>Crise sanitaire (COVID19) :</u> - Suite à l'épidémie de COVID19 et à la continuité des activités, les entreprises devront adapter leurs interventions en suivant à minima les préconisations de sécurisation sanitaire du guide de l'OOPBTP. - DEKRA a mis à jour son PGC en conséquence. Le document sera à transmettre aux entreprises pour qu'elles adaptent leur PPSPS. - Les travaux ne pourront démarrer qu'après validation par le CSPS du PPSPS. PPSPS remis à DEKRA le 16/07/20 : pas de retour du CSPS au 29/07/20 <u>Installation de chantier :</u> - La base vie pourra être implantée dans l'enceinte du terrain de foot rue Bellevue sur la surface en stabilisé. Le terrain en enrobé devra rester libre. - L'aire de stockage du matériel reste à définir (à voir avec la mairie). L'entreprise transmettra au CSPS son Plan d'Installation de Chantier <u>Répartition des travaux (remblais de fouilles et structure de voirie) :</u> Compte tenu des nombreux intervenants sur le site et dans le but d'obtenir une structure de chaussée homogène et pérenne, M. CHRISTOPHE (CD54) a précisé que : - chacun des intervenants (Commune, CC2T et SMETS) effectue sa pose de réseaux avec un remblaiement en GNT jusqu'au niveau fini. - le Département effectuera ensuite le décaissement général de la chaussée nécessaire à la mise en œuvre d'une couche de base en grave bitume (épaisseur : 8 cm), la mise en œuvre de la grave bitume, la mise à niveau	EUROVIA CITEOS CIRCET ENEDIS CLC EUROVIA CITEOS DEKRA EUROVIA CITEOS	POUR PRISE EN COMPTE POUR ACTION POUR ACTION 29/07/20 POUR INFO

des tampons et bouches à clé et la mise en œuvre de la couche de roulement en enrobés. - concernant la grave bitume, le cout sera réparti entre le Département et les différents Maîtres d'ouvrage au prorata du linéaire de réseaux posés par chacun. Une convention sera établie par le CD54 avec chaque partie. • <u>Liste des prestations à effectuer pendant la période de préparation (durée : 4 semaines à partir du 29/06/20) :</u> <u>Entreprises EUROVIA/CITEOS</u> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>EUROVIA</th><th>CITEOS</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Demandes d'arrêtés auprès de la Mairie</td><td>Fait le 29/07/20</td><td>A FAIRE</td></tr> <tr> <td>Constats d'huissiers (domaines public et privé)</td><td>Fait le 04/08/20</td><td>A FAIRE</td></tr> <tr> <td>DICT : retour des DICT à transmettre à SEBA</td><td>Fait le 04/08/20</td><td>A FAIRE</td></tr> <tr> <td>PPSPS</td><td>Fait le 16/07/20</td><td>A FAIRE</td></tr> <tr> <td>Marquage piquetage (+ rapport)</td><td>A FAIRE</td><td>A FAIRE</td></tr> <tr> <td>Plans d'exécution</td><td>Fait le 21/07/20</td><td>Sans objet</td></tr> <tr> <td>Fiches de demandes d'agrément</td><td>A FAIRE</td><td>A FAIRE</td></tr> <tr> <td>Déclarations de sous-traitance éventuelles</td><td>A préciser (1)</td><td>Sans objet</td></tr> <tr> <td>Fabrication du panneau de chantier</td><td>Maquette transmise le 10/08/20</td><td>Sans objet</td></tr> </tbody> </table> L'ensemble des documents sont à remettre à SEBA (1) Sous-traitants à déclarer rapidement (espaces verts, signalisation,) <u>Maitre d'Oeuvre</u> Maquette du panneau de chantier : transmise le 04/08/20 à la commune pour validation : validée le 08/08/20 <u>CSPS</u> - Inspections communes : fait le 29/06/20 Validation des PPSPS • <u>Divers :</u> <u>Fiches de branchements :</u> 3 propriétaires ont émis des remarques par rapport aux études réalisées. → Ces fiches seront transmises à ENEDIS : fait le 11/06/20 → (08/07/20) 1 propriétaire n'a pas remis sa fiche (n°42 rue du Progrès) concernant son branchement électrique. Il demande des adaptations par rapport à l'étude initiale (déplacement du coffret en lieu et place d'une jardinière que le propriétaire démolira). Une nouvelle fiche sera établie pour prise en compte de la demande (à faire signer par le propriétaire) : remis en mairie le 29/07/20 pour signature du propriétaire → A voir lors de la visite de l'entreprise si les modifications demandées sont envisageables et acceptable. → M. VANTILLARD indique que si un coffret de branchement doit être posé en domaine privé, alors une convention devra être établie entre le riverain et ENEDIS (cas du n°48). Fiche de branchement modifiée remise en mairie le 29/07/20 pour signature du propriétaire → (08/07/20) Les encastresments de coffrets devront être		EUROVIA	CITEOS	Demandes d'arrêtés auprès de la Mairie	Fait le 29/07/20	A FAIRE	Constats d'huissiers (domaines public et privé)	Fait le 04/08/20	A FAIRE	DICT : retour des DICT à transmettre à SEBA	Fait le 04/08/20	A FAIRE	PPSPS	Fait le 16/07/20	A FAIRE	Marquage piquetage (+ rapport)	A FAIRE	A FAIRE	Plans d'exécution	Fait le 21/07/20	Sans objet	Fiches de demandes d'agrément	A FAIRE	A FAIRE	Déclarations de sous-traitance éventuelles	A préciser (1)	Sans objet	Fabrication du panneau de chantier	Maquette transmise le 10/08/20	Sans objet	EUROVIA EUROVIA CITEOS EUROVIA DEKRA CLC CLC EUROVIA CITEOS	RAPPEL 29/06/20 RAPPEL RAPPEL 16/07/20 29/07/20 29/07/20 POUR PRISE EN COMPTE
	EUROVIA	CITEOS																														
Demandes d'arrêtés auprès de la Mairie	Fait le 29/07/20	A FAIRE																														
Constats d'huissiers (domaines public et privé)	Fait le 04/08/20	A FAIRE																														
DICT : retour des DICT à transmettre à SEBA	Fait le 04/08/20	A FAIRE																														
PPSPS	Fait le 16/07/20	A FAIRE																														
Marquage piquetage (+ rapport)	A FAIRE	A FAIRE																														
Plans d'exécution	Fait le 21/07/20	Sans objet																														
Fiches de demandes d'agrément	A FAIRE	A FAIRE																														
Déclarations de sous-traitance éventuelles	A préciser (1)	Sans objet																														
Fabrication du panneau de chantier	Maquette transmise le 10/08/20	Sans objet																														

confirmés par les propriétaires lors de la validation des travaux chez les particuliers.		
▪ <u>Luminaires en façade et remontées aéro-souterraines :</u> Des conventions devront être établies entre la commune et les propriétaires. (08/07/20) SEBA fera le point sur les différentes remontées aéro-sout. (RAS) → RAS au n°44 rue du Progrès → RAS au n°38 rue du Progrès → RAS au n° 1 bis allée des Sources	CLC	POUR MEMOIRE
▪ (08/07/20) M. FIACRE confirme avoir commandé les 3 luminaires (en remplacement des existants à l'entrée du village) – Prestation hors marché.	CLC	POUR INFO
▪ <u>Mobilier</u> → (potelets et barrières) : Teinte RAL 3005 : confirmation mairie le 10/07/20 → (19/08/20) positionnement des barrières : 1 juste derrière le caniveau et l'autre plus en amont. A décaler des façades (10 cm minimum). → (19/08/20) positionnement des potelets : entre la bordure et les pavés podotactiles (espacement : 150 cm) → (12/08/20) La glissière en bois est prévue uniquement à partir de la dernière habitation jusqu'au droit de la route desservant l'arrêt de bus. Elle sera implantée à l'arrière de la bordure de fond de trottoir en domaine public et devra garantir une largeur de trottoir minimum de 140 cm	EUROVIA EUROVIA EUROVIA EUROVIA	POUR PRISE EN COMPTE 19/08/20 19/08/20 POUR PRISE EN COMPTE
 (19/08/20) Sondages à réaliser pour vérifier la présence ou non de réseaux au droit des poteaux à fiche.	EUROVIA	19/08/20
▪ <u>Voirie</u> → (29/07/20) Prévoir le prolongement des caniveaux type GIRPAV le long du mur de soutènement au droit du carrefour en lieu et place de la ligne de pavés : validé par TWP. → (29/07/20) Les enrobés de la ruelle entre la rue des Sources et la rue du Progrès seront repris en intégralité (le marché ne prévoyait que la reprise de la fouille) : validé par M. STAROSSE. → (29/07/20) Remplacement de la couche de finition du trottoir en stabilisé. Mise en œuvre d'un enrobé en lieu et place du traitement au ciment : à confirmer par la commune. ➤ (19/08/20) validé par M. STAROSSE.	EUROVIA EUROVIA	POUR PRISE EN COMPTE POUR PRISE EN COMPTE

Plus-value à préciser par EUROVIA. → (12/08/20) Prévoir une bordurette de fond de trottoir pour délimiter les enrobés en dessous des 2 garages (parcelles C277 et C276). → (12/08/20) Prévoir une continuité du trottoir entre l'habitation n°25 et les garages situés en aval (largeur : 1.40 m.). → (12/08/20) il est demandé à EUROVIA de sécuriser les traversées de chaussée (stabilisation des remblais de fouilles) suite au raccordement des avaloirs dans l'attente de l'intervention du Département pour la réfection de chaussée : programmé le 21/08/20 Le Département se renseignera auprès de COLAS de son planning d'intervention : à priori pour mi-septembre 2020 (vu avec M. WEBER le 19/08/20) → (19/08/20) Prévoir une ligne de pavés de part et d'autre des 3 luminaires à remplacer et sur toute la largeur du trottoir. Cette disposition permettra de finaliser les enrobés de trottoirs proprement dans l'attente de la réception des équipements. L'inter-distance entre les lignes sera identique pour les 3 luminaires et suffisamment large pour permettre à CITEOS d'intervenir. ▪ Réseaux de télécommunication → (05/08/20) Suite à la réunion de piquetage du réseau ORANGE, CIRCET a demandé à l'entreprise de desservir l'habitation n°36Ter de la rue du Progrès depuis la chambre K2C. ➤ Prestations non prévues dans cette tranche de travaux (programmé en tranche 3) et donc non financées. L'entreprise EUROVIA a posé en parallèle de ce branchement un fourreau pour l'alimentation électrique de cette habitation. → (12/08/20) Prévoir le remplacement du tampon béton de la chambre de tirage L3T. → (19/08/20) Transmettre rapidement les plans de récolement à CIRCET et demander la réception du Génie civil dès que les tirs fils seront installés et les masques réalisés. ▪ Réseaux secs → (19/08/20) Prévoir la pose de plaques de protection sur les réseaux posés à une faible profondeur. <u>Les profondeurs de ces réseaux devront être bien identifiées sur les plans de récolement.</u> ▪ Assainissement → (12/08/20) Pour des raisons techniques, EUROVIA demande la possibilité de décaler vers le bas le caniveau à grille prévu dans la ruelle : validé par SEBA. A voir avec TWP si les pavés s'arrêteront au droit du caniveau ou s'ils devront être posés au-delà pour conserver les surfaces du projet : (18/08/20) Arrêt des pavés au droit du caniveau confirmé par TWP → (19/08/20) M. CRUNCHANT (CC2T) demande à EUROVIA un extrait du constat d'huissier pour vérifier si le tampon du regard d'assainissement était dégradé avant leur intervention. ▪ Espaces verts → (12/08/20) Il est demandé à EUROVIA de conserver les quelques plantations existantes en fond de trottoir. Un point sera fait à la réunion du 19/08/20 avec TWP pour valider leur	EUROVIA EUROVIA TOUS TOUS EUROVIA CLC CIRCET ORANGE ENEDIS EUROVIA EUROVIA EUROVIA EUROVIA EUROVIA EUROVIA EUROVIA	29/07/20 RAPPEL 12/08/20 POUR INFO POUR INFO 19/08/20 POUR INFO POUR INFO 12/08/20 RAPPEL 19/08/20 19/08/20 POUR PRISE EN COMPTE 19/08/20
---	--	---

maintien ou leur suppression. ➤ Jardinière conservée au droit du n°42 : prévoir la remise en état de quelques briques. ➤ Jardinière à créer au droit du n° 40 par 1 ligne de pavés de part et d'autre entre la façade et le caniveau GIRPAVE ➤ Au droit du mur de soutènement entre la rue du Progrès et l'allée de la source, les plantations pourront être retirées. Il est prévu de planter d'autres variétés. ➤ Plantations existantes conservées entre le n°25 et les garages. D'autres plantations viendront compléter les existantes. → (12/08/20) La zone d'espaces verts située entre le n°25 et les garages sera réduite pour permettre la réalisation d'un trottoir (voir § voirie). Pour des questions de sécurité et de visibilité (sortie de garages en virage), la hauteur des plantations devra être limitée : type de plantation à confirmer par TWP	EUROVIA EUROVIA EUROVIA EUROVIA TWP	19/08/20 19/08/20 19/08/20 19/08/20 12/08/20
▪ <u>Signalisation</u> → (19/08/20) Un point sera fait lors de la prochaine réunion de chantier sur les panneaux de signalisation à mettre en place (nouveaux panneaux ou dépose/repose), positionnement des panneaux d'entrée de sortie de commune (à valider avec le département) et du radar pédagogique. → (19/08/20) A chiffrer par l'entreprise, la fourniture et la pose de catadioptrés (12 unités) pour signaler le rétrécissement de chaussée.	EUROVIA CLC CD54 SEBA EUROVIA	19/08/20 19/08/20
▪ <u>Constats divers:</u> ▪ L'entreprise EUROVIA informe avoir touché un câble ORANGE lors ses travaux de fouille (position du câble non conforme à la DICT) privant une partie de la commune des services de télécommunication (téléphone et internet). → Intervention ORANGE pour une réparation programmée le 12/08/20 (information EUROVIA). → M. STAROSSE contactera ORANGE pour une intervention plus rapide. → Réparation provisoire faite au 05/08/20. Date de la réparation définitive non précisée. ▪ (31/07/20) Il est demandé aux entreprises de respecter le tonnage prévu sur les différentes voies de la commune (Allée des Sources limitée à 3,5 T). Les entreprises devront adapter leur matériel et leurs procédures d'exécution en conséquence. ▪ (31/01/20) Le SMETS a fait part de plusieurs détériorations d'équipements (regards de comptage AEP). Il est demandé aux entreprises de procéder au repérage physique de tous les ouvrages d'eau potable affleurant (BAC, regards de comptage) et de les protéger. Les ouvrages endommagés devront être remplacés et mis en œuvre suivant les prescriptions du SMETS. ▪ <u>(19/08/20) Réclamations riverain (au n°48)</u> → Voir mail transmis en mairie le 19/08/20 pour suite à donner. → Il est demandé à EUROVIA de chiffrer le cout des aménagements proposés (notamment fourniture et pose d'un	CLC CLC EUROVIA EUROVIA CLC	POUR INFO POUR INFO IMMEDIAT IMMEDIAT 19/08/20

avoir de chaussée et d'un caniveau de 20 cm de largeur (avec grille fonte norme PMR) à raccorder au réseau d'eau pluvial. AVANCEMENT DES TRAVAUX ▪ Démarrage des travaux lot n°2 : le 27/07/20 ▪ Démarrage des travaux lot n°1 : le 10/08/20 ▪ Pose des bordures et caniveaux : en cours ▪ Mise à niveau des émergences sur trottoirs : en cours ▪ Remplissage et réglage des trottoirs : en cours ▪ Pose des coffrets de branchement : en cours	EUROVIA	19/08/20
--	---------	----------

P. MEUNIER
 Responsable d’Affaires
 SEBA A.I.